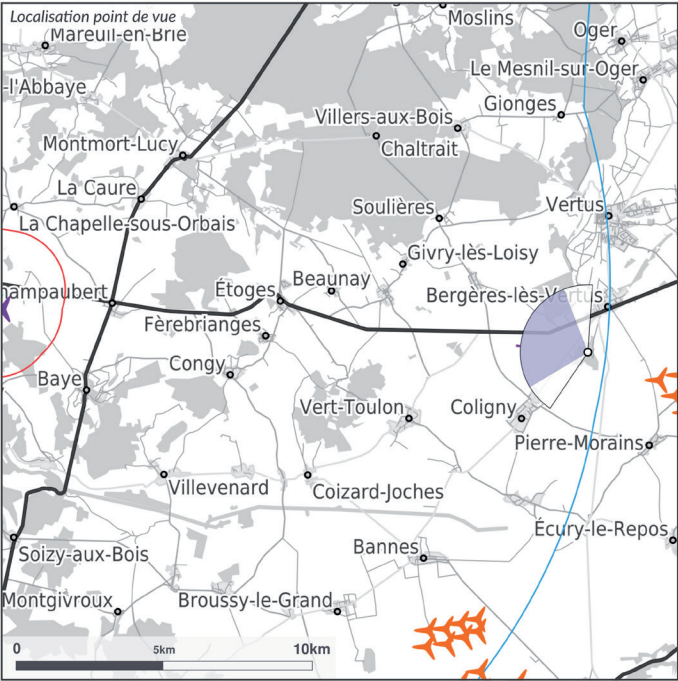






Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude :
6 éoliennes

Parcs construits :
12 parcs : 85 éol.

Parcs autorisés :
3 parcs : 43 éol.

Parcs en instruction :
11 parcs : 65 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
Coordonnées L93 : 772928 6863137
Azimut, champ visuel : 289.7°, 100°
Date et heure locale : 29/03/2019 12:52
Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 171.6°, 44.5°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m
Orientation rotor : 109.5°
Eolienne la plus proche : E06 à 19.8km, azimut 274.9°
Eolienne la plus éloignée : E01 à 23.4km, azimut 276.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible(1) : 75.3%
Cumul haut. apparente(2) : 1.8°
Largeur apparente(3) : 1.8°
Fraction visible dans contexte(4) : 3.1%

Perception théorique du contexte (à 360°)*

Fraction visible(1) : 27.2%
Cumul haut. apparente(2) : 57.2°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
(2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
(3) Largeur apparente du projet, en degrés
(4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne
- Site protégé au titre de la loi de 1930

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis le sommet du Mont Aimé, un site inscrit aménagé pour accueillir le public, notamment dans le secteur des ruines du château. La photographie a été prise depuis la table d'orientation présente sur le site. Cette table ouvre une vue remarquable sur la côte d'Île-de-France (niveau d'enjeu fort), plus particulièrement vers le secteur de Bergères-lès-Vertus. La vue présentée ci-contre, orientée vers le nord-ouest, est moins spectaculaire, du fait de la présence de nombreux arbres sur les premiers plans. En hiver, on perçoit néanmoins, par transparence, l'étendue de la plaine champenoise et sur ses arrières les longs versants de la côte d'Île-de-France, où l'on remarque quelques villages. En revanche, les vignes ne peuvent être nettement distinguées sur ces parties lointaines de la côte.

Le projet de Fromentières est visible dans une trouée entre les arbres. Ses deux lignes d'éoliennes sont superposées et forment un groupe compact (on notera sur le photomontage que le projet de la Brie des Étangs, plus proche du point de vue, se superposent partiellement en avant du projet de Fromentières, dont les éoliennes sont plus lointaines et un peu plus basses). La hauteur relative des éoliennes du projet est faible, et ne provoque pas d'effet de surplomb de la côte. Le projet n'est en concurrence visuelle avec les vignes que de façon limitée (qui par ailleurs sont très peu lisibles dans la direction où le projet est perçu). D'autre part, il n'est pas situé dans les parties remarquables de la vue offerte par la table d'orientation.

Plus large sur l'horizon, le projet de la Brie des Étangs est visible en avant et à gauche du projet de Fromentières. Dans le même secteur de l'horizon, les pales des éoliennes du projet de la Butte de Soigny peuvent également être distinguées. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : très limité
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue ¹ : faible

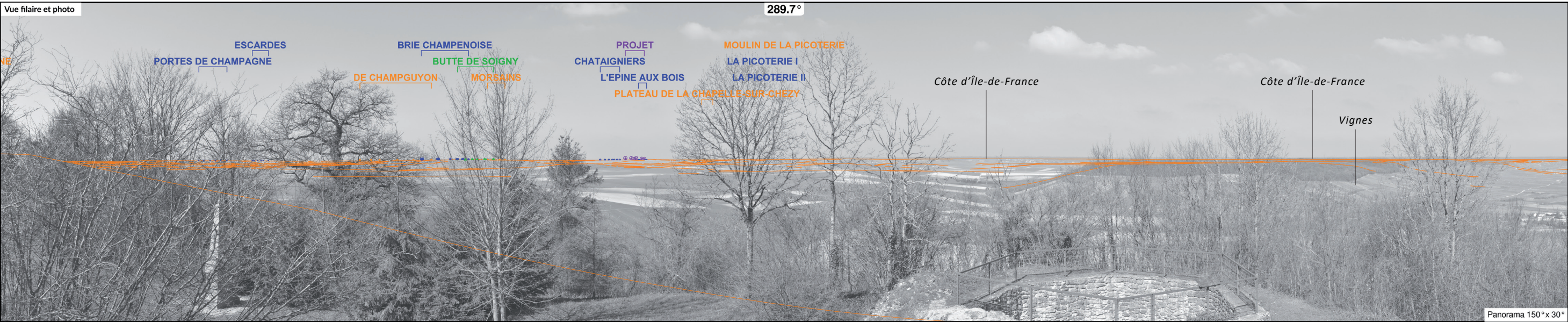
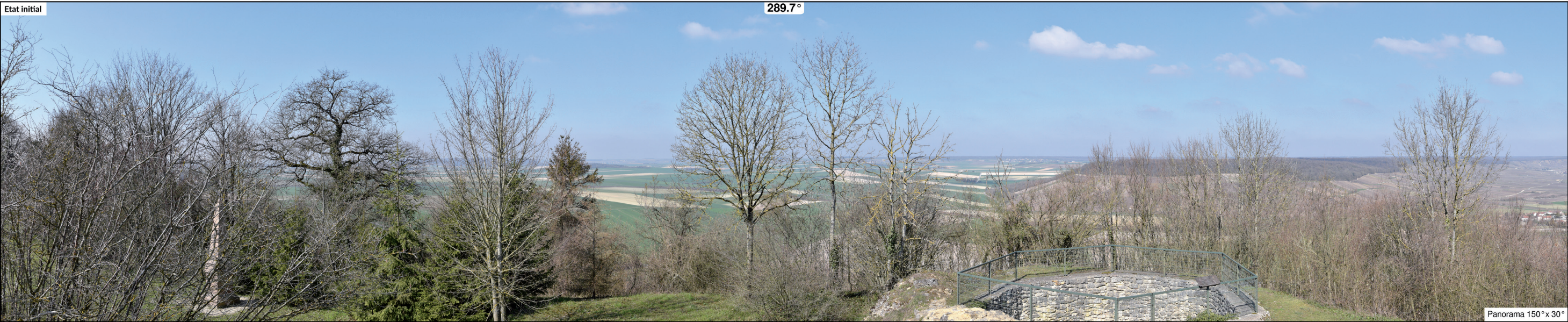
Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : modérée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 173 dans l'étude paysagère et patrimoniale

² Cette notion est expliquée page 175 dans l'étude paysagère et patrimoniale

Cadrage à 100 ° présenté sur la double page suivante



E06 E05 E03 E04 E02 E01
19.8km 20.5km 23.4km